

3 mai 2025 - Terreau à gogo & apéro à la déchetterie



Dans le cadre du service GastroVert proposé par la SATOM auquel la commune de Montpreveyres a adhéré depuis bientôt deux ans, les déchets alimentaires collectés sont acheminés vers l'installation de méthanisation de Villeneuve. Ils y sont valorisés par la production de biogaz, d'énergie électrique verte, de chaleur et de compost.

Dès le samedi 3 mai, le compost issu de cette transformation sera mis gratuitement à disposition des Rossignols sur le site de la déchetterie, durant les heures d'ouverture. Prenez avec vous les récipients et outils nécessaires pour faire le plein du terreau et

rejoignez-nous à cette occasion pour un apéritif qui sera offert aux Rossignols **de 11h00 à 12h30**.

Le 21 mai à 20h - Fibre optique à Montpreveyres – séance d'information

Vous êtes déjà nombreux à avoir reçu un courrier de Swisscom vous annonçant l'arrivée de la fibre optique à Montpreveyres. En accord avec la Municipalité, la société Axians mandatée par Swisscom vous invite à une séance d'information sur le déploiement de la fibre optique dans notre commune. Cette rencontre se tiendra **le 21 mai 2025 à 20h00 à la grande salle des Balances**. Vous pourrez y découvrir les détails du projet, poser vos questions et en savoir plus sur les bénéfices de cette nouvelle technologie pour les habitants·es de notre commune.



A partir du 1^{er} juin - le reflexe GastroVert pour déchets de cuisine crus ET cuits



Dès le mois de juin, merci de composter vos déchets de cuisine cuits et crus dans les container GastroVert qui se trouvent à proximité de l'ancienne laiterie ou à l'entrée de la Mellette ; il ne sera plus possible de les mélanger aux « déchets verts » de jardin se trouvant à l'entrée de la déchetterie.

Vous pouvez obtenir gratuitement sur simple appel ou courriel à l'administration communale une carte d'accès permettant d'ouvrir ces conteneurs. Une fois enregistré, vous recevrez un panier ainsi que des sacs vous permettant de stocker ces déchets le temps de vous rendre aux conteneurs. Vous contribuez ainsi au circuit vertueux du recyclage et désencombrez d'environ 25% le contenu de vos sacs taxés.

Ce système de récupération, initié par la SATOM, est déjà en cours dans une trentaine de communes sur Vaud et Valais et permet de produire du biogaz qui chauffe, pour l'heure un grand nombre de ménages. La Municipalité étudie la possibilité de rajouter un container à l'entrée de la déchetterie.

Recherchons Rossignols artistes pour exposition en septembre 2025



Cette exposition a pour but de faire connaître des artistes de la région, qu'ils/elles créent des peintures sur toile, sur porcelaine ou sur bois, aquarelles, sculptures, photographies, gravures, art du verre, art floral, art du bois, dessin, caricatures ou toute autre forme artistique.

Chacun et chacune pourra présenter ses créations, sans frais à charge, sur des panneaux d'exposition conçus à cet effet ou sur d'autres supports (tables). Les œuvres présentées pourront être réservées sur place afin d'être vendues ultérieurement.

La vente se fera après l'exposition entre l'artiste et l'acheteur/euse à titre privé. Chaque artiste devra toutefois se tenir responsable de ses propres ventes une fois l'exposition terminée et s'assurer du bon lien avec l'acheteur/euse.

Le nombre maximum d'œuvres exposées dépendra du nombre d'artistes présent/es et de la surface disponible. Les personnes souhaitant pratiquer leur art sous forme de démonstration peuvent également le faire si la logistique le permet.

L'exposition aura lieu **le vendredi 26 et le samedi 27 septembre, entre 10h et 18h**. Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi en fin d'après-midi, en présence des artistes et des autorités communales, autour d'un verre de l'amitié.

La mise en place se déroulera entre le 24 et le 25 septembre. Si vous souhaitez exposer vos œuvres, merci de bien vouloir vous inscrire en nous communiquant les informations suivantes : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, genre d'œuvres présentées et type de support souhaité. **Les inscriptions sont à transmettre jusqu'au 30.06.2025 à Théo Iliani Pro Senectute Vaud par téléphone au 078 671 33 49 ou par e-mail à theo.iliani@vd.prosenectute.ch.** Rossignols, plutôt que la plume, prenez le pinceau !

Piscine, cabanon, pergola, clôture, abri à vélo...avec ou sans autorisation ?

On se demande parfois ce que l'on a encore le droit de bricoler ou de construire dans ou autour de son habitat tellement **la loi cantonale** sur l'aménagement du territoire et les constructions (article 103) semble restrictive :

*« **Aucun** travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé.*»

Afin de ne pas vous retrouver dans une situation où vous seriez amené à démonter une installation mûrement réfléchie, et par précaution, écrivez-nous en décrivant brièvement votre projet, ce **avant** de vous retrousser les manches, ou de faire débiter les travaux par une entreprise qui elle-même n'est pas toujours au fait - ou ne se soucie pas - des directives et autorisations en la matière !

Profitez aussi de la permanence conseil-constructions du 4 juin 2025 de 17h00 à 19h00 admin@montpreveyres.ch



Agenda mai-juin 2025

- 3 mai : Terreau à gogo – déchetterie -
- 21 mai : Fibre optique – soirée d'information
- 4 juin : Permanence conseil-construction
- 19 juin : Conseil Général de Montpreveyres 20h15 Salle des Balances. Venez en auditeur·trice ou vous faire assermenter pour prendre part aux décisions concernant votre village.

Horaires de l'administration communale

Mardi	8h30 à 11h30 - Greffe et contrôle des habitants 17h00 à 19h00 - Contrôle des habitants
Mercredi	8h30 à 11h30 - Greffe
Jeudi	8h30 à 11h30 - Greffe